

Université de Montréal
Département de Philosophie

Séminaire sur la philosophie au Collège
PHI-64151 Automne 2021

Professeur : Denis Dubois

Introduction au cours

Ce cours vise à mieux préparer l'étudiant à enseigner la philosophie à l'ordre collégial en apportant une attention particulière aux difficultés spécifiques que pose l'enseignement de la philosophie à ce niveau. L'intérêt est dirigé vers une étude proprement philosophique d'auteurs, de courants de pensée et de textes correspondant aux thèmes abordés par le cours de philosophie dispensés par les collèges. On vise ainsi à réaliser la mise en contexte collégiale des contenus philosophiques reliés aux cours obligatoires propres et communs du tronc de formation fondamentale. On vise aussi, finalement, à assurer la transmission du savoir associé à l'enseignement des textes philosophiques correspondant à ces mêmes cours.

Contenu

1. Introduction.
2. Le sens de la présence obligatoire de la philosophie dans les études collégiales : Aristote et Wittgenstein.
3. Les buts de la formation générale et la contribution de la philosophie aux intentions éducatives par la transmission du fond culturel commun, par la maîtrise des habiletés génériques et par le développement des attitudes souhaitables.
4. Les devis ministériels des trois cours obligatoires de philosophie :
 - Les énoncés de compétence.
 - Les contextes de réalisation.
 - Les critères de performance.
 - Les conditions de réussite.
 - Les facteurs d'équivalence.
5. L'articulation des concepts-clés de la philosophie selon la subdivision des trois cours obligatoires.
6. Les balises de contenu philosophique en fonction des éléments de compétence pour chacun des objectifs de chacun des trois cours obligatoires.
7. Les contextes de réalisation de l'épreuve finale en philosophie; l'argumentation, la comparaison, la défense d'une prise de position et la résolution.
8. Les plans-cadres de philosophie; les exigences ministérielles, institutionnelles, départementales et professorales.
9. La programmation de la session.

10. La problématique de l'hétérogénéité de la correction des dissertations philosophiques d'un point de vue départemental en fonction de critères de correction communs.
11. La sensibilité à la question de l'équité de la correction et de l'équivalence des évaluations en philosophie.
12. Le dépistage des étudiants en difficulté et les divers programmes d'aide à la réussite en philosophie.
13. La lettre de présentation de candidature, le curriculum vitae et l'envoi des dossiers de candidature en philosophie dans les collèges.
14. La préparation à l'entrevue d'un comité de sélection en philosophie pour l'embauche dans un collège.
15. La présentation des stages :
 - L'intérêt et la motivation à enseigner la philosophie.
 - Les aptitudes et les ressources personnelles pour enseigner la philosophie et interagir avec les étudiants.
 - La disponibilité à apprendre sur soi-même en tant que professeur de philosophie.
 - La préparation adéquate en fonction des exigences particulières liées à la prestation des cours en philosophie.
 - La maîtrise suffisante des connaissances philosophiques à transmettre et la qualité de l'intervention avec le groupe.
 - La capacité à évaluer correctement et sans discrimination diverses activités d'apprentissage en philosophie.
16. Le contact avec les grands textes philosophiques et la diversité des contenus.
17. Le morcellement de la pensée des auteurs.
18. Le niveau de maîtrise et le niveau de traitement des thèmes philosophiques.
19. Le plagiat et les conditions de réussite en philosophie.
20. Les activités d'enseignement et les activités d'apprentissage en philosophie.
21. La participation aux programmes d'étude.
22. L'enseignement de la philosophie en rapport avec la culture propre à chaque collège.
23. Le choix des méthodes pédagogiques en philosophie et leur articulation avec les évaluations sommative et formative en fonction de la politique d'évaluation des apprentissages des collèges.
24. La comparaison des manuels en fonction du choix liés au style d'enseignement.
25. Le retour critique sur les stages.

Méthodologie

- Méthodologie 1. Cours théorique donné par le professeur auquel s'ajoute les questions des participants ainsi que les échanges suscités par ces questions.
- Méthodologie 2. Simulation de l'existence d'un département de philosophie d'un nouveau collègue qui doit aviser face à une situation problématique. Le professeur devient le coordonnateur du département et les participants en deviennent les membres enseignants.
- Méthodologie 3. Chacun des participants devient le professeur de philosophie d'un des trois cours de philosophie obligatoires pendant que le professeur et les participants deviennent des étudiants prototypiques du collégial en situation de simulation. Chaque participant doit rédiger pour chacun de ses collègues un commentaire critique et évaluatif de la prestation de ce dernier.
- Méthodologie 4. À tour de rôle, chaque participant compare deux manuels dédiés au même cours de philosophie. Cette comparaison porte sur des points névralgiques en rapport au style d'enseignement, tels que la liberté d'ajouter ou de retrancher, l'importance accordée aux exercices, la diversité des courants philosophiques, les niveaux de traitement des thèmes, etc. Cette comparaison est offerte à l'ensemble des participants qui nourrissent l'échange par leurs questions et commentaires. L'ensemble fini par être très utile face au type d'utilisation qui peut être faite de chaque manuel de philosophie.

Modalités d'évaluation

Participation :	20 %
Exposé :	20 %
Comparaison de manuels :	10 %
Stages :	50 %

Bibliographie

- AUDANT, L. *Philosophie et rationalité*, Montréal, Guérin, 1996.
- BASTARACHE, Y et C. PARIS. *Philosopher : pensée critique et argumentation*, Québec, Éditions CG, 1995.
- BLACKBURN, P. *Logique et argumentation*, St-Laurent, ERPI, 1994.
- BLACKBURN, P. *Connaissance et argumentation*, St-Laurent, ERPI, 1992.

BLACKBURN, P. *L'éthique : fondements et problématiques contemporaines*, St-Laurent, ERPI, 1996.

BRIÈRE, D. *Logos : la raison en quête de vérité*, Anjou, Éditions CEC, 2007.

CARRIER, A., P. DESPRÈS et G. LÉGARÉ. *Criton de Platon*, Anjou, Éditions CEC, 1996.

CUERRIER, J. *L'être humain : quelques grandes conceptions modernes et contemporaines*, St-Laurent, Chenelière, 2009.

DESPRÈS, P. *Éthique et politique*, Anjou, Éditions CEC, 2008.

DESPRÈS, P. *L'humain*, Anjou, Éditions CEC, 2006.

DESPRÈS, P. *Philosopher à partir des textes*, Laval, Groupes Beauchemin, 2004.

DESPRÈS, P. et J.L. GILBERT. *L'être humain : conceptions et débats*, Anjou, Éditions CEC, 1997.

DUHAMEL, A. *Éthique*, Boucherville, Gaëtan Morin, 2001.

FRAPPIER, G. *La méthode socratique*, Ste-Foy, Le griffon d'argile, 1994.

GOHIER, C. *La formation fondamentale*, Montréal, Éditions Logiques, 1990.

LARAMÉE, H. *Introduction à la philosophie*, Montréal, Chenelière, 2003.

LARAMÉE, H. *L'art du dialogue et de l'argumentation*, Montréal, Chenelière, 2009.

LECLERC, B. et S. PUCELLA. *Les conceptions de l'être humain*, St-Laurent, ERPI, 2004.

LEGARÉ, G et A. CARRIER. *Petit traité de l'argumentation en philosophie*, Anjou, Éditions CEC, 2009.

MÉDÈNA, J, C. MORALI et A. SÉNIK. *La philosophie comme débat entre les textes*. Paris, Maynard, 1990.

MÉTAYER, M. *La philosophie éthique : enjeux et débats actuels*, St-Laurent, ERPI, 2002.

MORAZAIN, A. et S. PUCELLA. *Éthique et politique : Des valeurs personnelles à l'engagement social*, St-Laurent, ERPI, 1988.

MORIN, S. et N. VINH-DE. *L'être humain : thèmes et conceptions*, St-Laurent, ERPI, 2000.

OUELLET, B. et R. PARADIS. *L'être humain en question*, Québec, ERPI, 2008.

PAILLÉ, Y. *Philosophie, éthique et politique*, Laval, Groupe Beauchemin, 2004.

PARIS, C et G. LAPOINTE. *Éléments de philosophie morale et politique*, Québec, Éditions CG, 1998.

PROULX, C et Y. ROY. *Introduction à l'éthique : fondements et applications*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 1996.

PROVENÇAL, Y. *La pensée rationnelle*, Cap-Rouge, Presses interuniversitaires, 2001.

RIOUX, J. *Apprivoiser la philosophie*, Laval, Groupe Beauchemin, 2005.

ST-ONGE, J.C. *La condition humaine : aperçu de quelques conceptions de l'être humain*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1997.

CLIMAT ET HARCÈLEMENT s

`` Nous vous invitons à consulter le document qui formule les lignes directrices sur le Climat du département et la lutte contre le harcèlement : [http:// philo.umontreal.ca/Departement/comite-acces-a-legalite-et-climat](http://philo.umontreal.ca/Departement/comite-acces-a-legalite-et-climat) ``.

DISPOSITION CONCERNANT LES OUTILS UTILISÉS POUR LE COURS A DISTANCE

- 1- Toutes les rencontres se feront par zoom à chaque semaine le mardi à 9 H 30. en ligne (EL) de façon synchrone et seulement de façon synchrone. Les rencontres ne seront pas enregistrées pour visionnement asynchrone ultérieur.
- 2- Certains ateliers se feront par l'entremise de moodle.
- 3- Tous les documents requis seront rendus disponible soit sur studiUM soit en pièce attachées par courriel.
- 4- Les stages devront respecter les conditions de réalisation en présentiel et en ligne en accord avec le professeur-tuteur du collège désigné ainsi que les règles proposées par le collège qui héberge le stagiaire ou la stagiaire.
- 5- Rappelons l'importance pour les étudiants de respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image sous peine d'éventuelles sanctions. Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujetti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du professeur. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

DISPONIBILITÉ : Tous les mardi matin en ligne par zoom (EL) entre 9 H 00 et 9 H 30 ou sinon sur rendez-vous zoom. Le présentiel est aussi possible.

POLITIQUE DE RETARD : Les retards justifiés sont acceptés et selon leur importance, des reprises peuvent être exigées. Une pénalité de 5% peut être appliquée

POLITIQUE LIÉE À LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE : Une pénalité d'un maximum de 10% peut être appliquée quant à l'exigence de la qualité de la langue française.

PLAGIAT : Aucun plagiat ne sera toléré, les sanctions appropriées seront appliquées. la note de zéro sera éventuellement envisagée de même que la possibilité d'une note au dossier.

SEMAINE DE LECTURE (période d'activités libres), du 18 au 22 octobre : Cette période sera consacrée à la lecture de manuels pour fin de comparaison.

DATES DES SEANCES : Les 7, 14, 21 et 28 septembre, les 5, 12 et 26 octobre, les 2, 9 et 16 novembre.

DATES DES EXAMENS : Les étudiants et les étudiantes commenceront leurs prestations de cours les 23 et 30 novembre ainsi que le 7 décembre. Les autres prestations, présentations programme et comparaisons de manuels se feront à la session d'hiver.

n.b. Il est possible que les rencontres aient lieu totalement en présentiel, de façon hybride ou totalement à distance selon les directives prescrites par l'Université de Montréal ainsi que par le département de philosophie.

Bonne session!

Denis Dubois